

NOUVELLE ETUDE SUR LA SANTE DES RIVERAINS

Le Parisien, 30/12/08

L'impact des plates formes aéroportuaires de Roissy CDG et d'Orly sur la santé des riverains est à nouveau en question ; Le conseil régional d'Ile de France va financer en 2009 la deuxième phase de l'étude pluriannuelle sur l'impact sanitaire de la pollution chimique liée au trafic aérien. Cette étude engagée en 2006, vient d'être évoquée par le rapport Dermagne, prémices d'une charte sur l'environnement à Roissy. Une première phase de deux ans a permis de mener les étapes préalables en établissant un cahier des charges et plusieurs scénarios pour cette étude.

C'est sur proposition des élus riverains des aéroports franciliens , dont les chevènementistes Daniel Guérin, conseiller général de Villeneuve le Roi (Val de Marne), le canton le plus exposé aux nuisances d'Orly ? ET Rachid Adda, conseiller municipal de Sarcelles, à proximité de Roissy, que la région a décidé de lancer et de poursuivre ce programme.

D'un coût estimé à 300000 €, cette étude réalisée auprès d'un panel de 2000 personnes reposera sur le recrutement de six groupes de population dans des zones distinctes et différemment concernées par l'importance de la contribution des plates formes aéroportuaires à la pollution ambiante. Deux des six groupes seront recrutés autour des deux aéroports internationaux franciliens de Charles de Gaulle et d'Orly.

L'Etat aussi va agir

Dans ce type d'études, la population est suivie durant plusieurs mois et les indicateurs sanitaires étudiés sont recueillis de façon prospective. Objectif : mettre en relation l'indicateur de pollution avec des indicateurs sanitaires choisis, puis examiner les résultats. L'étape 2 de l'étude, inscrite pour sa phase opérationnelle dans le budget régional, fera l'objet d'un appel d'offres dès janvier, pour un lancement en juin. Sans précédent à ce jour, cette étude a vocation à éclairer nos connaissances sur les éventuelles pathologies liées à cette pollution spécifique. Cette initiative de la région, mise en lumière lors du Grenelle de l'environnement, a aussi incité l'Etat à agir : il a ainsi créé le groupe d'étude Survol, qui devrait déboucher sur la création d'une véritable cellule de veille sanitaire scientifique et médicale.

La Plaine de France

Les trente cinq propositions du rapport réalisé par Jacques Dermagne, le président du Conseil Economique et Social, dans le cadre de la préparation d'une charte du développement durable de Roissy, sont loin de faire l'unanimité. Après l'association d'élus Ville et Aéroport, c'est l'Arc Plaine de France (Association pour le respect de l'environnement et du cadre de vie), entendue dans le cadre de ce rapport , qui est montée au créneau sur la question des vols de nuit. « Alors qu'en septembre des élus des 94 villes et des associations manifestaient contre les vols de nuit au

Trocadéro, le rapport Dermagne préconise une utilisation plus importante la nuit du doublet nord, l'espace situé au nord de Roissy, critique Michel Tournay, le président de l'Arec. Au lieu de réduire les nuisances, on les déplace. Nous ne pouvons pas accepter une telle orientation qui ferait des territoires de la Plaine de France et du Pays de France la poubelle de l'aéroport de Roissy.

L'Arec envisage de demander aux autorités la reprise d'urgence des discussions sur le sujet précis des vols de nuit.